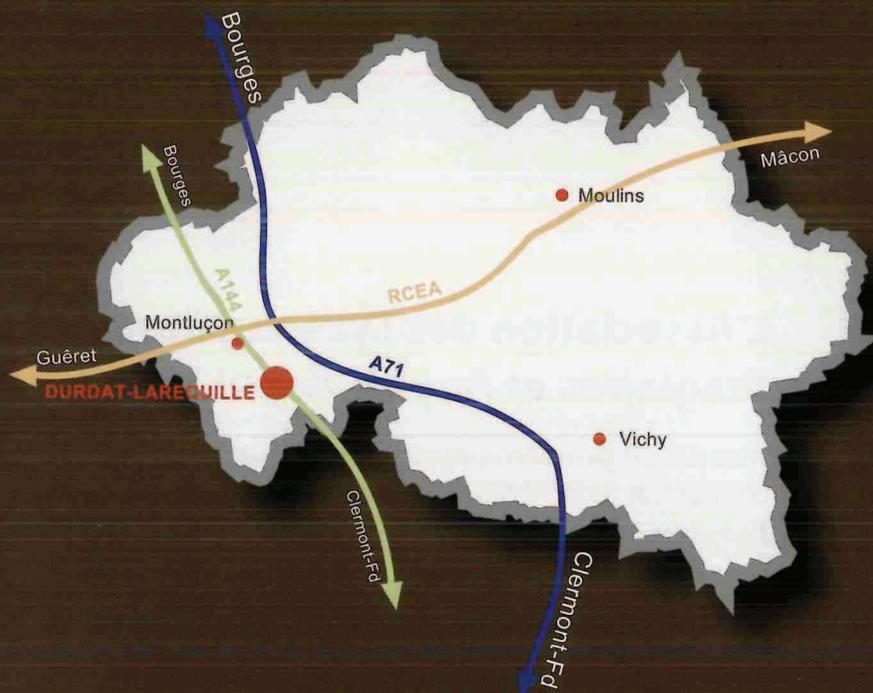


Nous pouvons vous accueillir
 en stage d'immersion
 dans la classe que vous souhaitez
 intégrer à la rentrée.



CONTACT

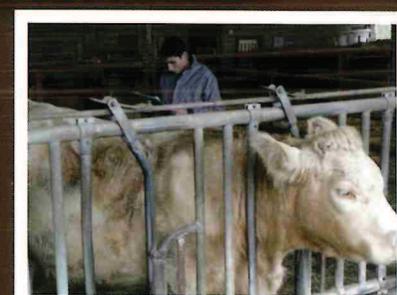
**Lycée Agricole
 de Montluçon-Larequille**
Christophe THIVRIER
 Route de Clermont-Fd
 03310 DURDAT-LAREQUILLE
 Tél : 04 70 51 00 20
 Fax : 04 70 51 03 74
www.lyceeagricolemontlucon.educagri.fr
 E-mail : lpa.durdal-larequille@educagri.fr



Etre Élève au Lycée Agricole de Montluçon -Larequille

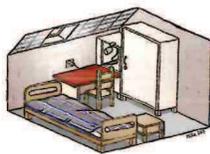
Informations Pratiques

- Vie lycéenne
- Vie Associative



La Vie Lycéenne :

Horaires des cours : du Lundi 9h15 au Vendredi 15h00



Internat

En semaine l'élève prend ses repas et dort dans l'établissement (sauf le weekend). Etudes en chambre.

Montant annuel de la pension 2015 : 1337 €
(payable en 3 fois)



Demi-pension

L'élève prend ses repas dans l'établissement.

Montant de la demi-pension 2015 : 518 €
(payable en 3 fois)



Externat

Un élève externe suit ses cours en fonction de l'emploi du temps, il prend ses repas dans sa famille.



Ramassage Scolaire

Un ramassage scolaire est assuré pour les demi-pensionnaires en semaine, ainsi que pour les internes le lundi matin et le vendredi après-midi pour les gares de Montluçon et Commentry.



Aides

Les demandes de bourses sont faites au moment de l'inscription. Des aides peuvent être allouées au titre du fond social lycéen par le ministère de l'agriculture.

Le Conseil Régional d'Auvergne accorde « une aide aux premiers équipements » (livres, tenues de travail...)

Le Conseil General de l'Allier accorde une aide au transport.

La Vie Associative :



L'association sportive

Elle contribue au bien être des élèves.

Elle fonctionne les mercredis après-midi et en fin de journée.

L'encadrement est effectué par l'enseignant d'EPS.

Les élèves ont la possibilité de pratiquer des sports individuels ou collectifs (cross, football, rugby, sport en salle...) ainsi que de participer aux différentes rencontres organisées dans le cadre de l'UNSS.

Cotisation : 15 €



L'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) :



Association gérée en autonomie par les apprenants, elle permet la mise en place de clubs : musique, théâtre, billard, babyfoot, de sorties : cinéma, bowling, de soirées à thèmes : karaoké, Noël...



Un enseignant en éducation socioculturelle appuie et conseille les élèves lors de la mise en place de leurs projets ainsi que dans la gestion des locaux mis à disposition de l'Alesa : le foyer des élèves



Cotisation : 20 €